

Boischatel, le 16 décembre 2019

Chers concitoyens et chères concitoyennes,
Chers collègues du conseil municipal,

Bonsoir et bienvenue à cette séance extraordinaire du conseil portant sur le budget 2020 de la Municipalité de Boischatel.

Décembre marque la fin de l'année financière municipale, mais surtout la conclusion des travaux de planification budgétaire pour la prochaine année. À titre de maire, il s'agissait de mon troisième exercice budgétaire. Je tiens personnellement à remercier monsieur Carl Michaud, directeur général, madame Sophie Antaya, directrice générale adjointe et greffière-trésorière, ainsi que monsieur Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint pour leur appui et leur soutien constant. Ils ont travaillé avec acharnement et rigueur et n'ont ménagé aucun effort pour cette importante opération.

Merci également aux membres du conseil qui ont participé activement à l'analyse des prévisions budgétaires et, particulièrement, à l'élaboration du programme triennal d'immobilisations.

Finalement, un dernier remerciement aux directeurs de service pour leur précieuse collaboration dans la préparation de ce budget. J'aimerais également souligner la rigueur avec laquelle ils en assurent le respect tout au long de l'année.

Nous vous présentons donc ce soir le budget de fonctionnement, comprenant les revenus et les dépenses annuels associés à la fourniture des services municipaux, ainsi que le programme triennal d'immobilisations qui regroupe les différents projets que la Municipalité désire effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années.

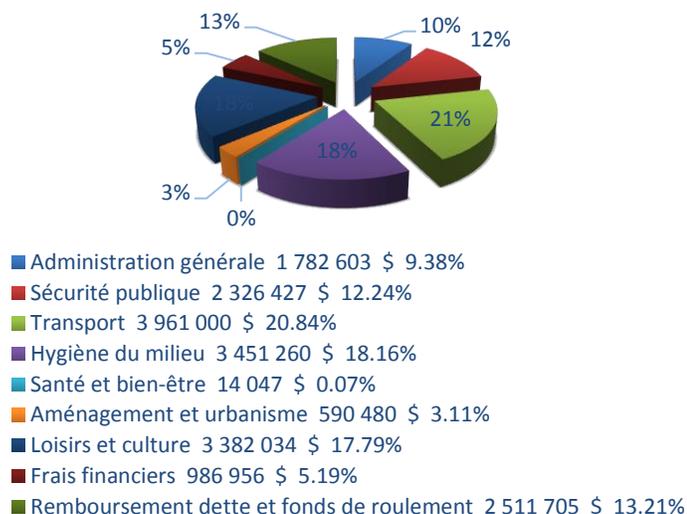
BUDGET 2020

1. CHARGES

Le montant des charges de fonctionnement, incluant les remboursements en capital des emprunts de la Municipalité pour l'année 2020, s'élève à 15 326 364 \$, comparativement à 14 651 730 \$ en 2019, représentant une hausse de 5 %.

Pour les fins de la présentation, nous vous référons au document remis à l'entrée.

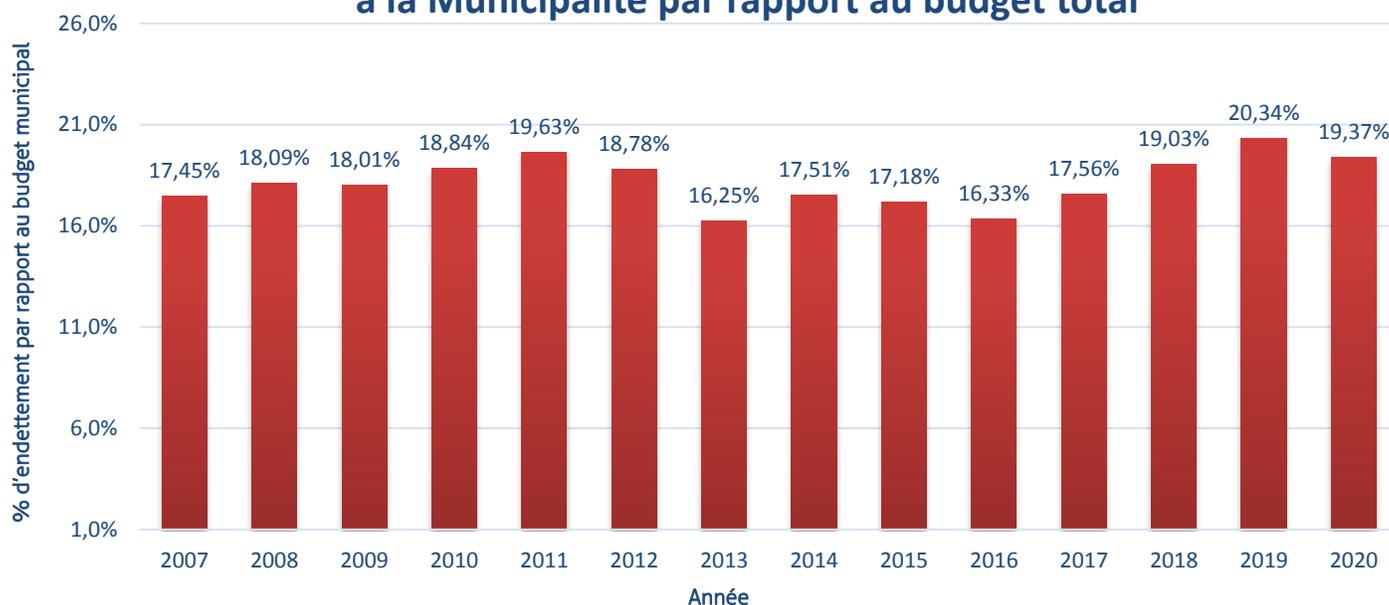
TABLEAU 1 : Charges 2020



- À l'**Administration**, le budget passe à 1 782 603 \$, soit une hausse de 3 %, due au 100^e de Boischatel et à la hausse de la quote-part de la MRC.
- À la **Sécurité publique**, le budget total de 2 326 427 \$ est en hausse aussi de 3 %. Cette augmentation s'explique, entre autres, par le grand nombre de sorties des pompiers en 2019, nous avons dû revoir à la hausse le nombre d'heures d'interventions prévues ainsi qu'à l'embauche prévue d'un TPI.
- Globalement, le budget **Transport**, qui inclut la voirie, l'enlèvement de la neige, l'éclairage de rues, la signalisation et le transport en commun, connaît une hausse de 1 % pour atteindre 3 961 000 \$. Cette augmentation est due, entre autres, à l'ajout de personnel, l'entretien des véhicules, ainsi qu'à la hausse du coût du déneigement. **La hausse a été atténuée par une baisse du service du transport en commun d'environ 160 000\$.**
- L'activité **Hygiène du milieu** se voit accorder un budget de 3 451 260 \$, en hausse de 2 %. Cette hausse est due exclusivement à l'augmentation de l'amortissement pour un montant de près de 54 000 \$. **Il est quand même important de préciser que les amortissements ne sont pas taxés aux citoyens.**
- Les prévisions budgétaires de l'activité **Santé et bien-être**, qui concernent le logement social, sont de 14 047 \$, représentant une augmentation de 25 %.
- Le budget de l'**Urbanisme et du développement du territoire** est établi à 590 480 \$, soit une hausse d'un peu plus de 18 000 \$ principalement attribuable à l'augmentation de la quote-part de la MRC.
- Le budget **Loisirs et culture** passe à 3 382 034 \$, soit une hausse de 17 %. Cette augmentation est due, entre autres, à l'ajout de la patinoire extérieure et les événements liés au 100^e de Boischatel.

- Pour leur part, les frais de financement se situent à 986 956 \$, en baisse de 76 553 \$. Le remboursement de capital et d'intérêts de la dette à long terme totalise 3 143 858 \$. Il est important de noter que, malgré les importants investissements qui ont été réalisés et considérant qu'un montant de 174 956 \$ est payable par les débiteurs de la Municipalité, soit les gouvernements et la Municipalité de L'Ange-Gardien, **la portion du budget consacrée au remboursement de la dette à long terme attribuable à la population de Boischatel se situe à 19,37 %**, et ce, malgré les nombreux investissements majeurs de la Municipalité.

TABLEAU 2 : Frais de financement et remboursement de la dette à long terme imputables à la Municipalité par rapport au budget total



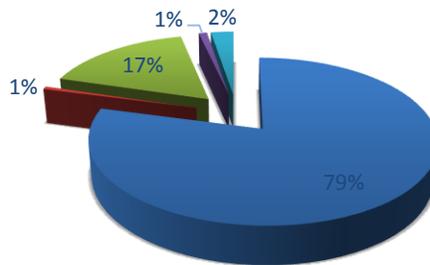
- Enfin, il est important de noter que les amortissements ne constituent pas une dépense, mais reflètent plutôt le niveau annuel de dépréciation des immobilisations réalisées par la Municipalité ou cédées par les promoteurs. Ils représentent quand même un montant de 3 680 148 \$.

2. REVENUS

Les charges d'opération seront financées par les sources de revenus suivantes :

Sources de revenus	2019	2020	Variation
Taxes et tarifications	11 675 858 \$	12 128 622 \$	4 %
Gouv. Québec & Canada	104 675 \$	89 568 \$	-14 %
Services rendus	2 636 464 \$	2 571 719 \$	-2 %
Transferts conditionnels	72 000 \$	143 410 \$	99 %
Appropriation de surplus	41 995 \$	195 420 \$	365 %
Appropriation d'emprunts fermés	120 738 \$	197 625 \$	64%
Total	14 651 730 \$	15 326 364 \$	5 %

TABLEAU 3 : Revenus 2020



■ Taxes	12 128 622 \$	79.14%
■ En lieu de taxes	89 568 \$	0.58%
■ Services rendus et autres recettes	2 571 719 \$	16.78%
■ Transferts	143 410 \$	0.94%
■ Appropriation des surplus et soldes emprunts fermés	393 045 \$	2.56%

A) Taxe foncière générale

Le taux de la taxe foncière générale est augmenté de 0,0174 \$, passant de 0,9061 \$ à 0,9235 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une hausse de 1,92 %. La valeur imposable est établie à plus de 1 000 M\$ pour la prochaine année.

Pour ce qui est de la catégorie des immeubles non résidentiels et industriels, le taux est également en hausse de 1,92 %, passant de 2,0859 \$ à 2,1259 \$ du 100 \$ d'évaluation.

L'objectif du conseil était de maintenir le compte de taxes au plus bas niveau possible, tout en poursuivant l'amélioration des infrastructures ainsi que des services et des équipements nécessaires à la qualité de vie de la population.

B) Tarification du réseau d'aqueduc

Le tarif par unité de logement desservie subit une hausse de 3,08 \$ pour se retrouver à 124,26 \$. Cette augmentation est principalement due à la mise aux normes et l'agrandissement de l'usine de production d'eau potable.

C) Tarification de la cueillette des matières résiduelles

Ce tarif est stable à 171 \$ par unité de logement.

D) Impact sur la charge fiscale moyenne

La charge fiscale totale d'une propriété unifamiliale sans services d'aqueduc et d'égouts, ayant une valeur moyenne de 335 650 \$ en 2020, sera de 3 270,73 \$ alors qu'elle était de 3 212,32 \$ en 2019, soit une hausse de 58,40 \$. Pour les unités desservies par les réseaux municipaux, la charge fiscale pour la propriété moyenne était de 3 333,50\$ en 2019 et sera de 3 394,99\$ en 2020, soit une hausse de 61,48\$.

TABLEAU 4 : Impact sur la charge fiscale moyenne

TABLEAU COMPARATIF (PROPRIÉTÉ UNIFAMILIALE MOYENNE)				
	2019	Variation	2020	%
Valeur moyenne	335 650 \$	- \$	335 650 \$	0,00 %
Taux de taxe générale	0,9061 \$	0,0174 \$	0,9235 \$	1,92 %
Taxe générale	3 041,32 \$	58,41 \$	3 099,73 \$	1,92 %
Tarif ordures	171,00 \$	- \$	171,00 \$	0,00 %
Tarif eau potable	121,18 \$	3,08 \$	124,26 \$	2,54 %
Total sans services	3 212,32 \$	58,41 \$	3 270,73 \$	1,82 %
Total avec services	3 333,50 \$	61,49 \$	3 394,99 \$	1,84 %

E) Modalités de paiement.

Il est convenu de maintenir le paiement du compte de taxes en quatre versements pour l'année 2020, et ce, sans intérêts.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2022

Le programme triennal d'immobilisations 2020-2022 prévoit des investissements totaux de 19 012 375 \$ (incluant les projets pouvant être subventionnés), dont 6 105 397 \$ sont prévus en cours d'année 2020. De ce montant, près de 28 % concernent l'aménagement de parcs et 41% la construction ou la réfection d'infrastructures. Il est important de préciser que la Municipalité projette des aides financières pour ces deux projets.

Les autres dépenses en investissement représentent l'achat d'équipements et la préparation de projets.

Description des projets	Projets Année 2020	Projets Année 2021	Projets Année 2022	Total des trois années
Réfection infrastructures	282 750 \$	261 000 \$	38 000 \$	581 750 \$
Garage municipal et aménagement	500 000 \$	4 000 000 \$	500 000 \$	5 000 000 \$
Abri à sel (Bédard)	- \$	300 000 \$	- \$	300 000 \$

Aménagement stationnement HDV	105 000 \$	50 000 \$	- \$	155 000 \$
Enseigne est	- \$	15 000 \$	- \$	15 000 \$
Côte de l'Église	500 000 \$	- \$	- \$	500 000 \$
Rue des Grès				
Plans et devis	11 000 \$	1 170 000 \$	- \$	1 181 000 \$
Rue Vézina				
Plans et devis	11 000 \$	- \$	- \$	11 000 \$
Rue Tardif				
Plans et devis	11 000 \$	- \$	- \$	11 000 \$
Rue Dugal	- \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	3 000 000 \$
Services rue des Saphirs	1 706 000 \$	- \$	- \$	1 706 000 \$
Services rue des Opales	- \$	1 950 000 \$	- \$	1 950 000 \$
Acquisition véhicules et équipements	997 000 \$	1 127 125 \$	100 000 \$	2 224 125 \$
Parcs	1 772 500 \$	350 000 \$	- \$	2 122 500 \$
Maison Vézina	105 000 \$	- \$	- \$	105 000 \$
Aménagement terrain-Aréna	150 000 \$	- \$	- \$	150 000 \$
	<u>6 151 250 \$</u>	<u>10 723 125 \$</u>	<u>2 138 000 \$</u>	<u>19 012 375 \$</u>
Règlement d'emprunt	5 489 250 \$	10 356 000 \$	2 038 000 \$	17 883 250 \$
Fonds de roulement	504 000 \$	367 125 \$	100 000 \$	971 125 \$
Fonds Parcs et espaces verts	158 000 \$	- \$	- \$	158 000 \$
Total des trois ans :	<u>6 151 250 \$</u>	<u>10 723 125 \$</u>	<u>2 138 000 \$</u>	<u>19 012 375 \$</u>

CONCLUSION

Tout en prévoyant la réalisation des travaux d'entretien qui s'imposent et en poursuivant l'amélioration des services, des infrastructures et des édifices municipaux, votre conseil municipal a tenu à limiter l'augmentation de la charge fiscale.

Nous tenons à vous assurer qu'au cours de la prochaine année, nous déploierons tous les efforts requis pour un développement efficace et harmonieux du territoire de Boischatel, afin que notre municipalité continue d'être reconnue et appréciée, tant à l'interne qu'à l'externe, comme un milieu de vie exceptionnel où la qualité et l'accessibilité des services à la population constituent sa marque distinctive.

Benoit Bouchard, Maire